

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

267ème SEANCE
BALE, LUNDI 15 JUIN 1992 A 10 HEURES (1)

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 266ème séance(2).
- II. Surveillance des développements et politiques économiques et monétaires dans la Communauté(3).
- III. Adoption par le Comité du rapport aux Ministres des Finances de la CEE relatif à l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de mai 1992 et des premiers jours de juin(4).
- IV. Travail préparatoire en vue de l'entrée dans la phase finale de l'UEM: adoption du mandat pour le Groupe de Travail sur les systèmes de paiement dans la Communauté(5).
- V. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- (1) Veuillez noter qu'il y aura une séance restreinte du Comité qui commencera à 9.30 heures dans la même salle (Salle C) et devrait durer une demie heure. Elle sera consacrée à la nomination des présidents des Groupes de Travail sur les statistiques, questions relatives à la comptabilité, systèmes d'information et systèmes de paiements. La séance régulière sera terminée à 10h45 au plus tard en raison de l'Assemblée générale de la BRI.
 - (2) Le projet de procès-verbal de la 266ème séance a été diffusé le 27 mai 1992.
 - (3) La surveillance sera préparée par le Sous-Comité de politique des changes (groupe de surveillance), à partir des "graphiques surveillance", "graphiques de taux de change effectifs", "tableaux de la concertation" et "série mensuelle de statistiques" qui seront élaborés par le Secrétariat et seront disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
 - (4) Le projet de rapport préparé par le Secrétariat et mis au point par le groupe de concertation sera remis aux Gouverneurs à Bâle.
 - (5) Un projet de mandat préparé par le Secretariat a été diffusé le 26 mai 1992.